

SCoT Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche

Réunion Publique
Le Diagnostic et le
PADD du SCoT

Septembre et octobre 2017





Organisation de la réunion

PARTIE 1 : Qu'est ce qu'un SCoT ?

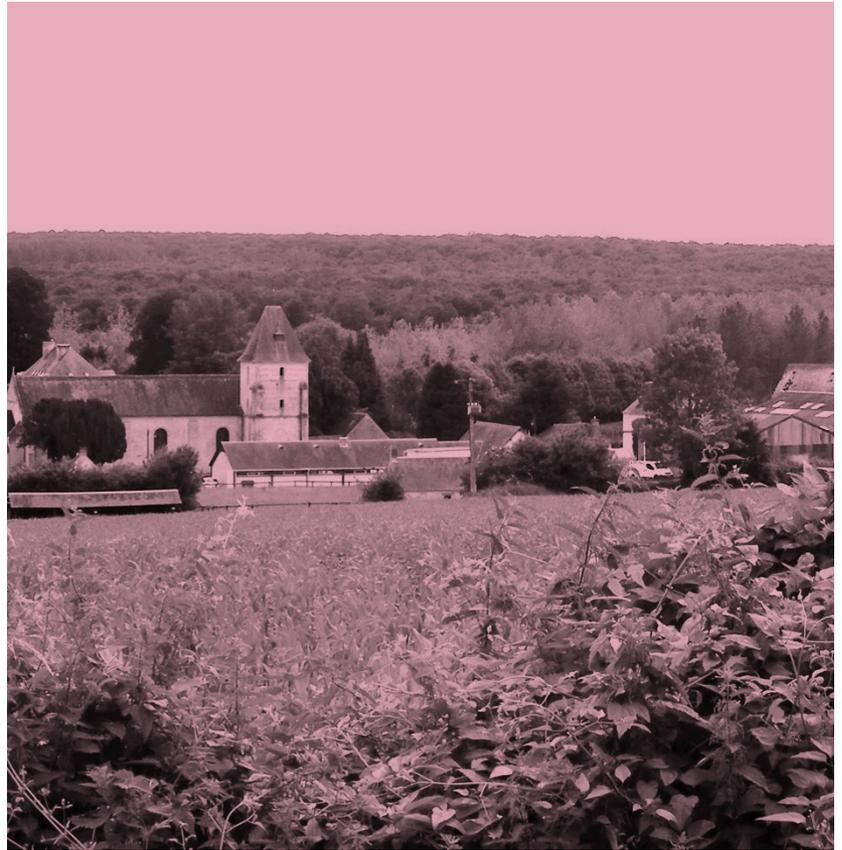
PARTIE 2 : Les grands messages du diagnostic

PARTIE 3 : Le positionnement du territoire

PARTIE 4 : Les objectifs stratégiques du projet de territoire

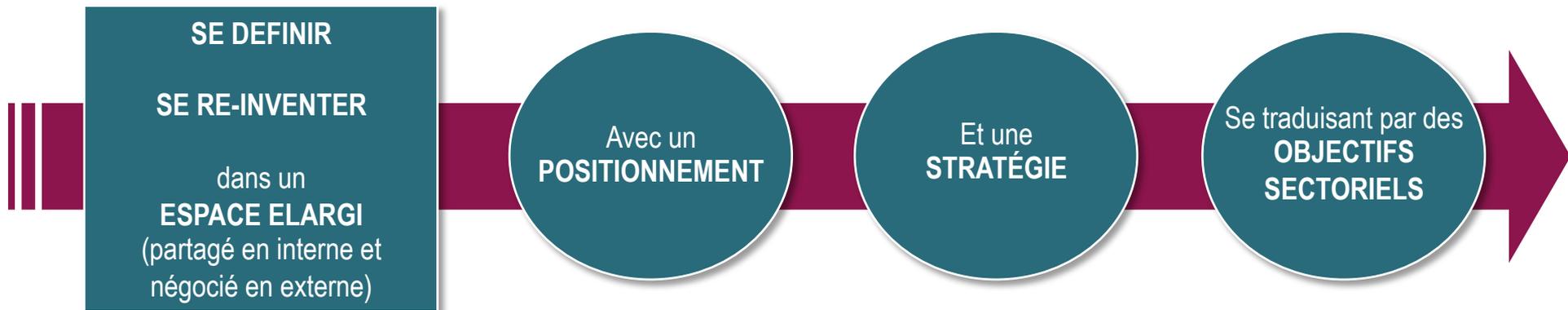
PARTIE 1

Qu'est ce qu'un SCoT ?





Un document d'urbanisme stratégique



- Le SCoT doit permettre de mieux affirmer notre rôle et nos vocations à l'échelle régionale dans une perspective d'évolution à moyen long terme :
 - Comme un espace présentant une diversité de situations et d'atouts avec une véritable capacité de développement durable et équilibrée,
 - ... pour mieux définir une stratégie et décliner des objectifs sectoriels.



Les éléments constitutifs du SCoT



Un diagnostic et un Etat Initial de l'Environnement (EIE) qui mettent en évidence comment fonctionne le territoire, les tendances à l'œuvre, les besoins, les enjeux, les risques, les opportunités...

Prospective - scénarii



Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le choix d'un positionnement et des objectifs stratégiques induits pour le mode de développement futur choisi.



Un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), opposable, qui précise les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les objectifs du PADD, donner corps à la stratégie.

Constitution du rapport de présentation

Diagnostic - EIE

Explication des choix retenus

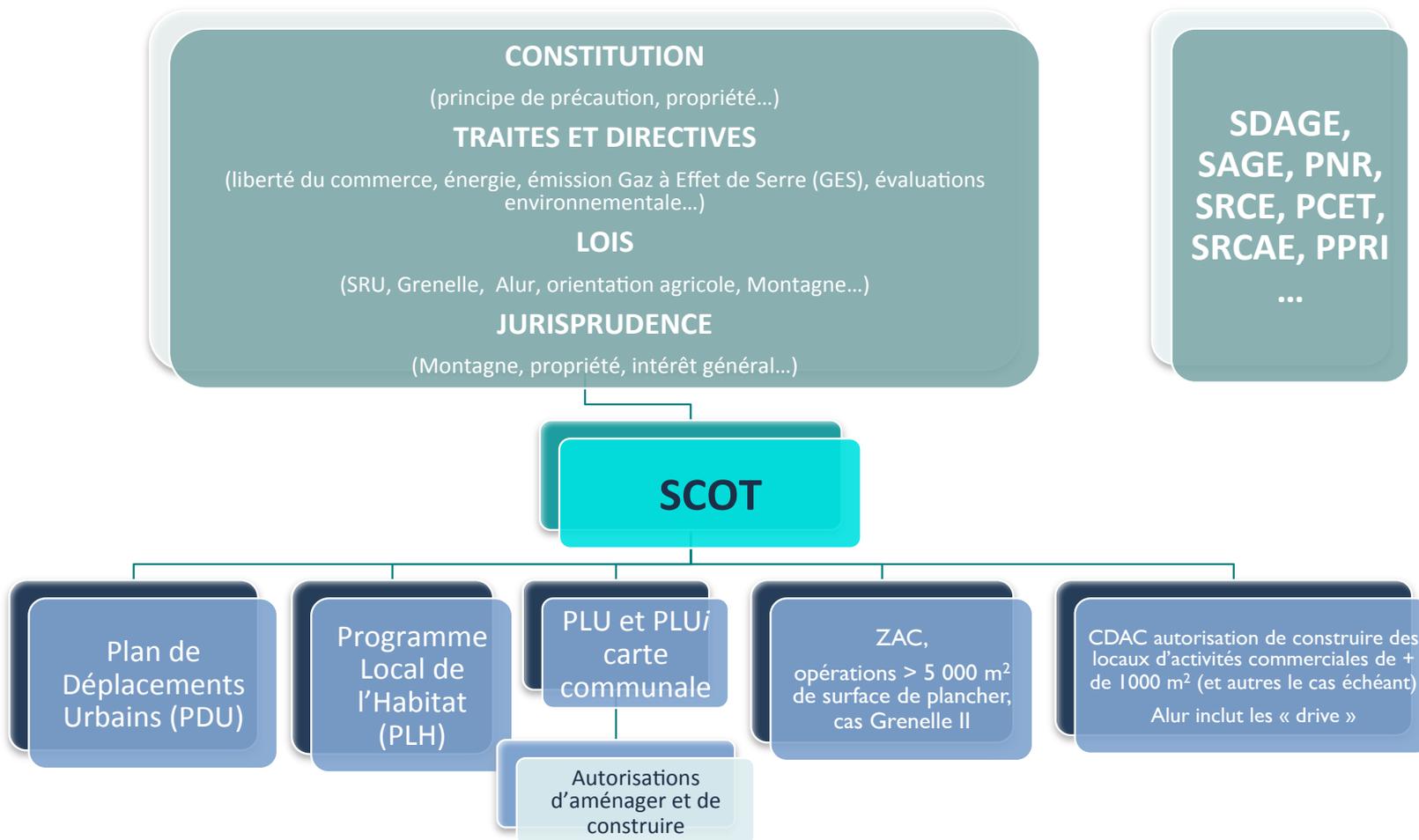
Articulation avec les plans et programmes

Evaluation environnementale

Résumé non technique



L'articulation avec les autres documents





Calendrier et avancement de la démarche

**Mars à Octobre
2016**



Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

**Octobre à Novembre
2016**



Prospective et scénarios

**Novembre 2016 à
Juillet 2017**



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Juillet à Décembre
2017**



Document d'Orientations et d'Objectifs

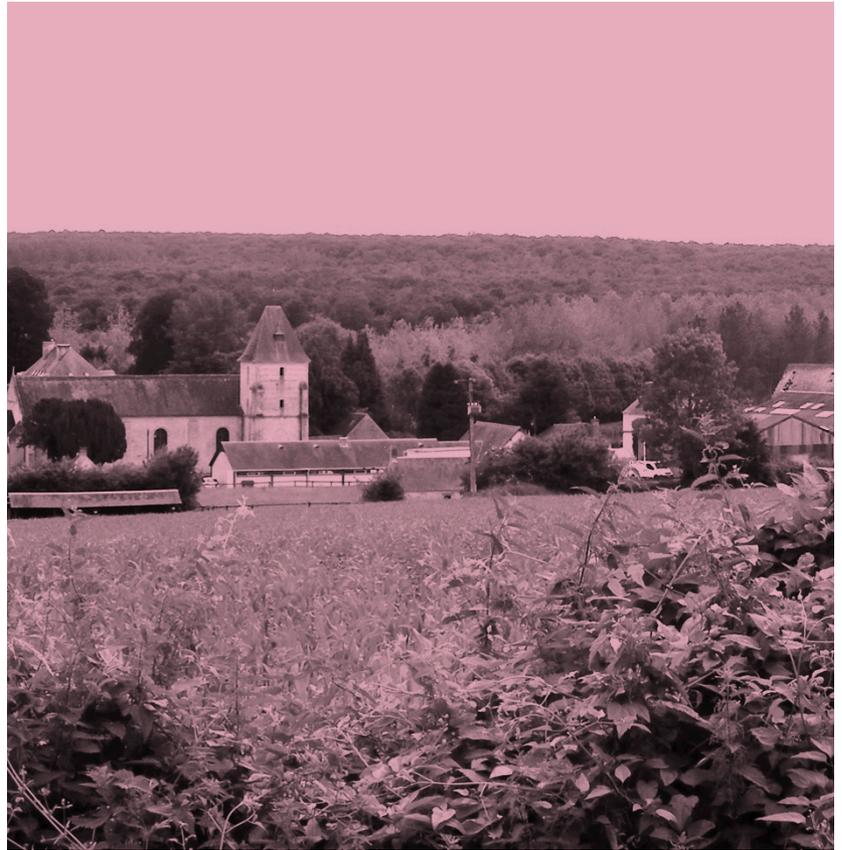
**Janvier à Octobre
2018**



Consultations, enquête publique et approbation

PARTIE 2

Les grands messages du diagnostic





A.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

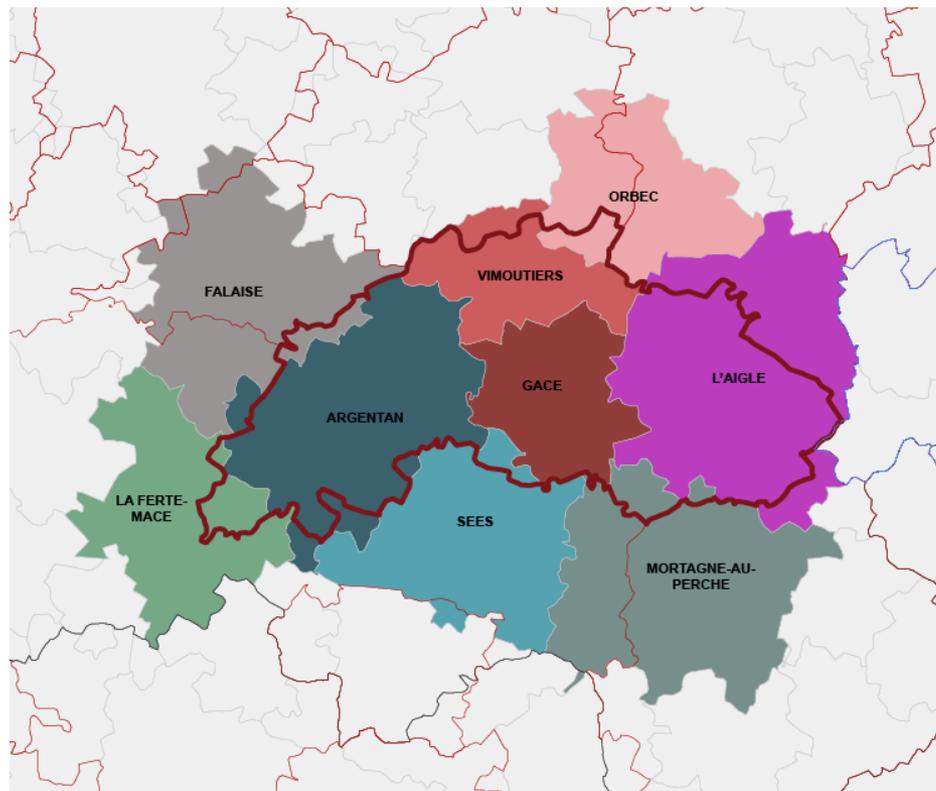
Un territoire de potentiels ?



Un territoire à plusieurs faces

- 4 bassins de vie internes au territoire qui couvrent en grande partie l'ensemble du périmètre du SCoT...
- ...Dont l'influence externe ne dépasse guère ce même périmètre, hormis celui de L'Aigle.

Bassins de vie du SCoT
(INSEE – 2012, traitement EAU)



Le Bassin de vie désigne le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.



Des paysages riches et diversifiés

- Des **motifs paysagers** typiquement normands : eau, vergers, forêts, bocage, cultures, haras..., points d'appui du cadre de vie
- Des **architectures typiques** et un patrimoine bâti remarquable
- Des **identités marquées** des Pays du territoire : Pays d'Auge, Pays d'Ouche, Pays d'Argentan et Pays du Bocage



Vallée de la Vie, le cours d'eau a marqué le relief



Château de Chambois, classé monument historique



Vue sur le paysage bocager, Pays du camembert

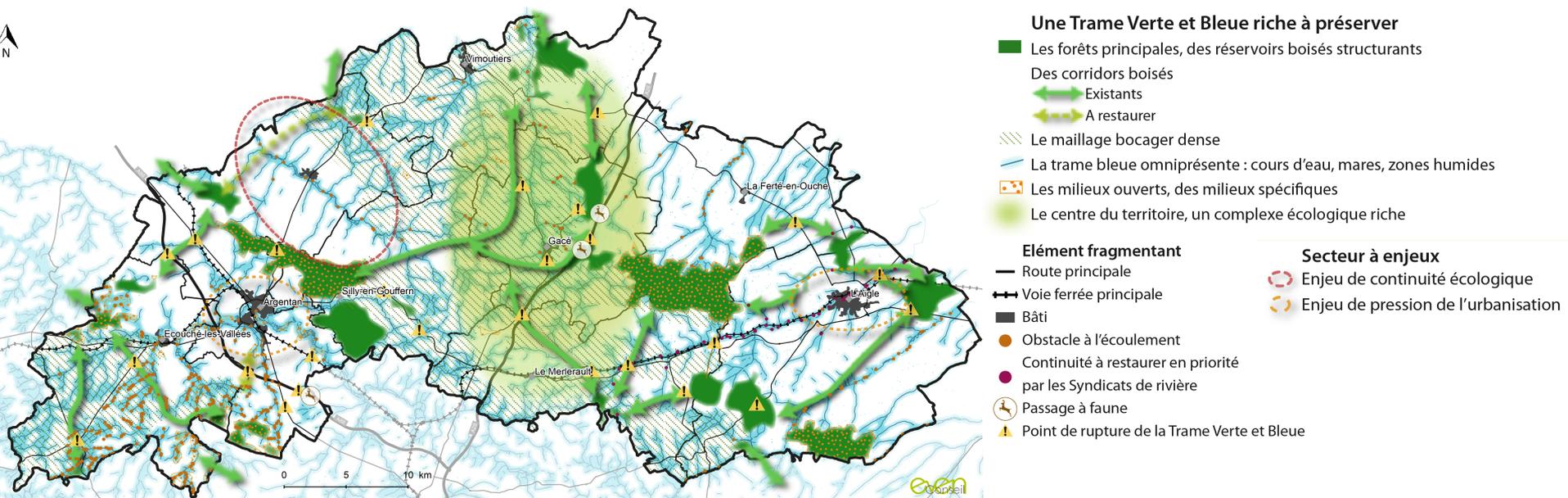


Halle à l'architecture typique remarquable, Ecouché



Un territoire très riche du point de vue écologique

- Une richesse écologique et paysagère remarquable, fortement protégée, qui se traduit par une Trame Verte et Bleue dense demandant à être valorisée



- Une diversité de risques à prendre en compte pour un territoire durable : inondations (2 Plans de Prévention des Risques Inondations sur le territoire : Orne Amont et Vallée de la Risle), mouvements de terrain, marnières à l'est, sites pollués et nuisances sonores autour des axes routiers...

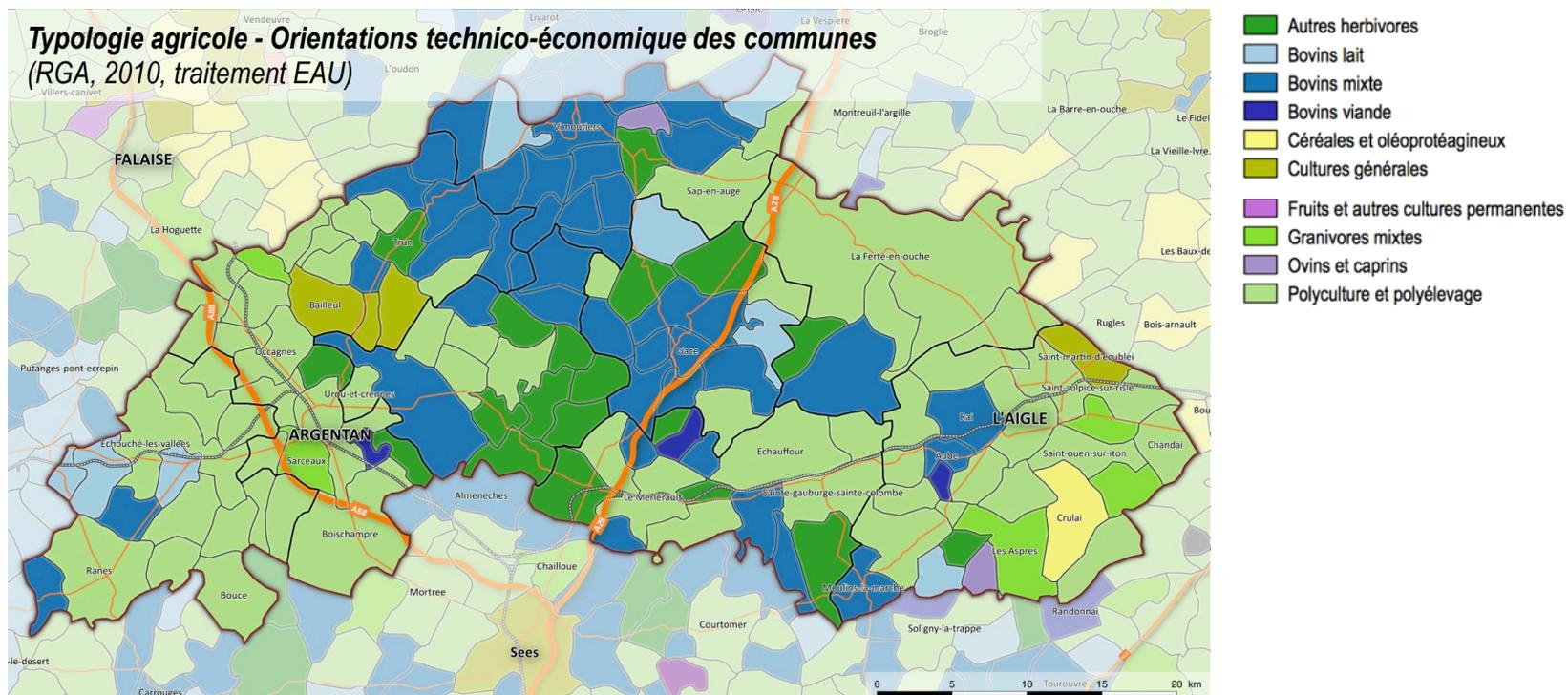


Comment donner une plus grande place à la nature en ville ?
Quelle fonction pour l'eau au sein du territoire (tourisme...) ?
Quel niveau de risque acceptable pour les populations ?



Des agricultures, et des ressources économiques plurielles

- Une diversité notable entre **industrie, agriculture et services** qui révèle de vraies diversités entre les différents secteurs du territoire : 8% d'emplois agricoles, 19% d'emplois industriels, 34% d'emplois de services marchands (commerce, transports et services), 32% d'emplois de services non marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale), 7% dans la construction
- Un Pays d'Auge à la **tradition d'élevage ancrée**, bordé par les Pays d'Ouche et d'Argentan au sein desquels dominent la **polyculture et le polyélevage**

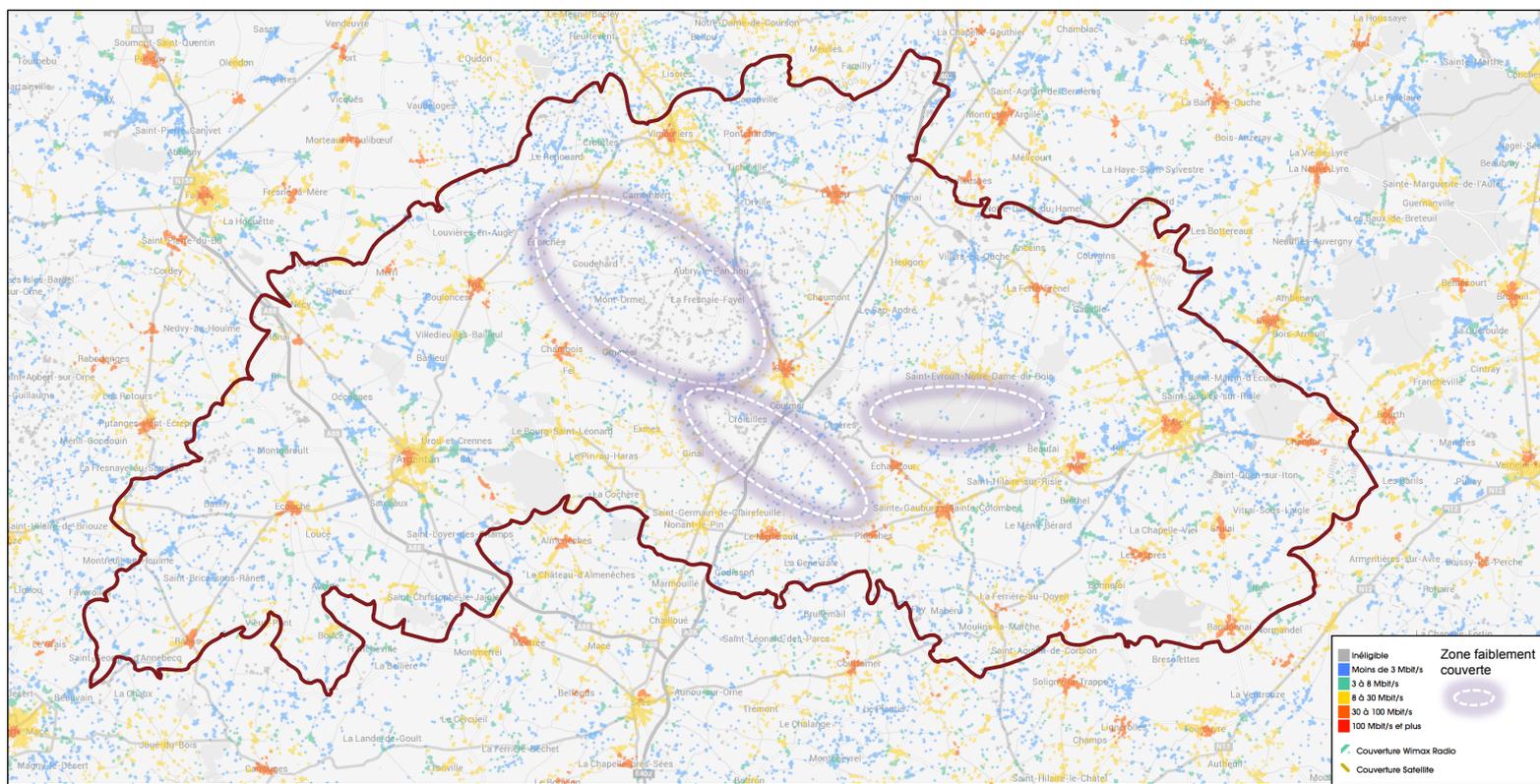




Une couverture numérique partielle

- Une couverture numérique délicate en cœur de territoire portant atteinte à son attractivité résidentielle comme économique

Couverture numérique en DSL sur cuivre
(Observatoire France THD, mars 2016, traitement EAU)





B.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

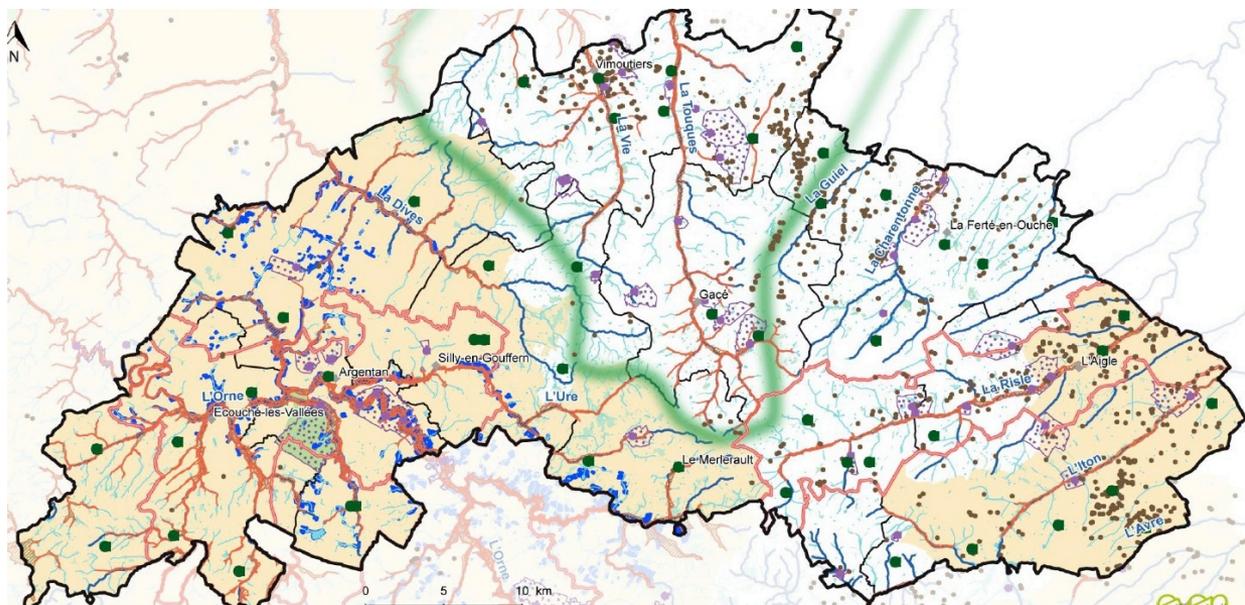
Un territoire de potentiels ?



Des ressources à gérer et à préserver au service de l'attractivité du territoire

- Une **ressource en eau** abondante, mais vulnérable et nécessaire pour accueillir de nouvelles populations et entreprises sur le territoire
- Une production de **déchets** à la hausse, mais une part de déchets recyclés en augmentation

La ressource en eau sur le territoire (Source Even Conseil)



Des milieux humides et aquatiques riches et denses à préserver

Un chevelu hydrographique en tête de bassin versant

— Réseau hydrographique principal

— Autre cours d'eau ou plan d'eau

Améliorer la connaissance et protéger voire restaurer les zones humides et améliorer leur fonctionnalité

Maîtriser les prélèvements et lutter contre les pollutions

Préserver les captages pour l'alimentation en eau potable et poursuivre la rationalisation des structures de production / distribution

● Captage

▨ Périmètre de protection

Restaurer la qualité des masses d'eau plus sensibles aux pollutions

Des zones vulnérables étendues

Une ZAR : zone d'action renforcée à Sarceaux

La vallée de la Touques, une masse d'eau souterraine de bonne qualité à préserver

Limiter l'exposition aux risques inondation et ruissellement

De nombreuses communes soumises aux risques inondation

Communes concernées par les PPRi Orne Amont et Vallée de la Risle

Atlas inondation

A l'Ouest, un risque de remontées de nappes à prendre en compte

L'Est du territoire concerné par de nombreuses cavités recensées (phénomènes karstiques)

Une gestion de l'eau à optimiser

Relancer sur le territoire une dynamique d'amélioration globale des solutions d'assainissement



Un patrimoine bâti en voie de standardisation et une authenticité paysagère en question

- Un **étalement urbain** autour des pôles, et des opérations récentes globalement en rupture avec la qualité bâtie du territoire (opérations en lotissement, standardisation des constructions, faible intégration paysagère)
- Une évolution des usages qui impacte les paysages : **ouverture des espaces et recul des motifs bocagers** (même au centre du territoire), **enfrichement des fonds de vallée** (Touques, Dives, Orne...)
- Un **potentiel de renouvellement de l'habitat** (vacance, dents creuses) dans les centres et de **reclassement de friches** dédiées à l'économie, permettant une limitation de l'étalement urbain



Quelles fonctions donner aux paysages (tourisme, économie, agrément...)?



*Diminution du maillage bocager –
Moulins-la-Marche*



*Nouvelles opérations, en rupture avec le modèle
traditionnel – Urou-et-Crennes*



Une démographie peu dynamique qui positionne le territoire comme espace intermédiaire entre littoral Normand et Pays de la Loire

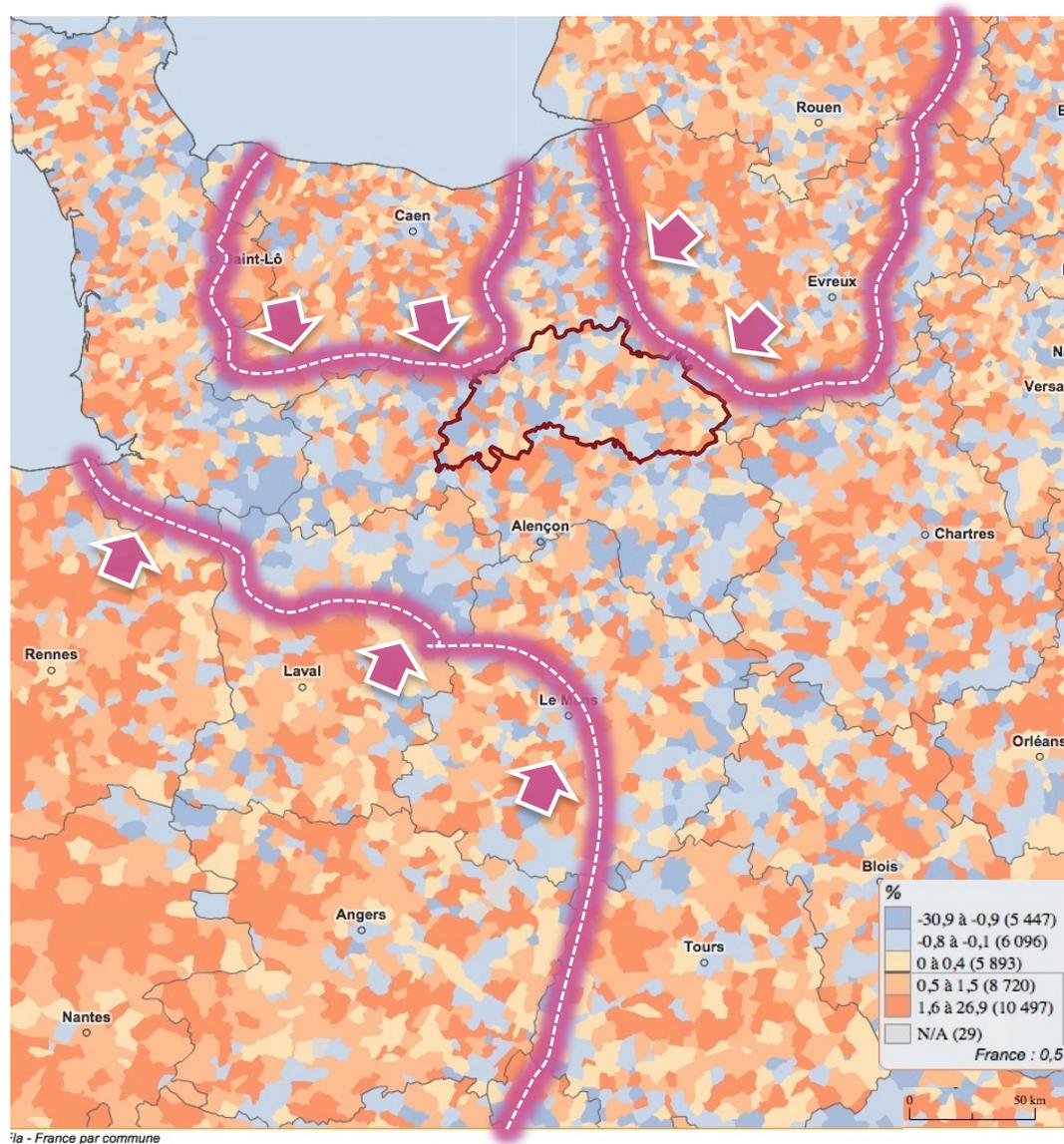
- Un **repli démographique** : une diminution du solde migratoire (- 703 habitants entre 2007 et 2012) et du solde naturel (- 168 habitants sur la même période).
- Un positionnement géographique intermédiaire entre les dynamiques démographiques du **Grand Ouest** et celles résultantes des dessertements des **agglomérations normandes** (Caen, Rouen et Evreux).



Comment accueillir / maintenir les populations sur le territoire ?
Quel type de population accueillir ?

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2007 et 2012

(Source : INSEE, RP 2012, traitement EAU)





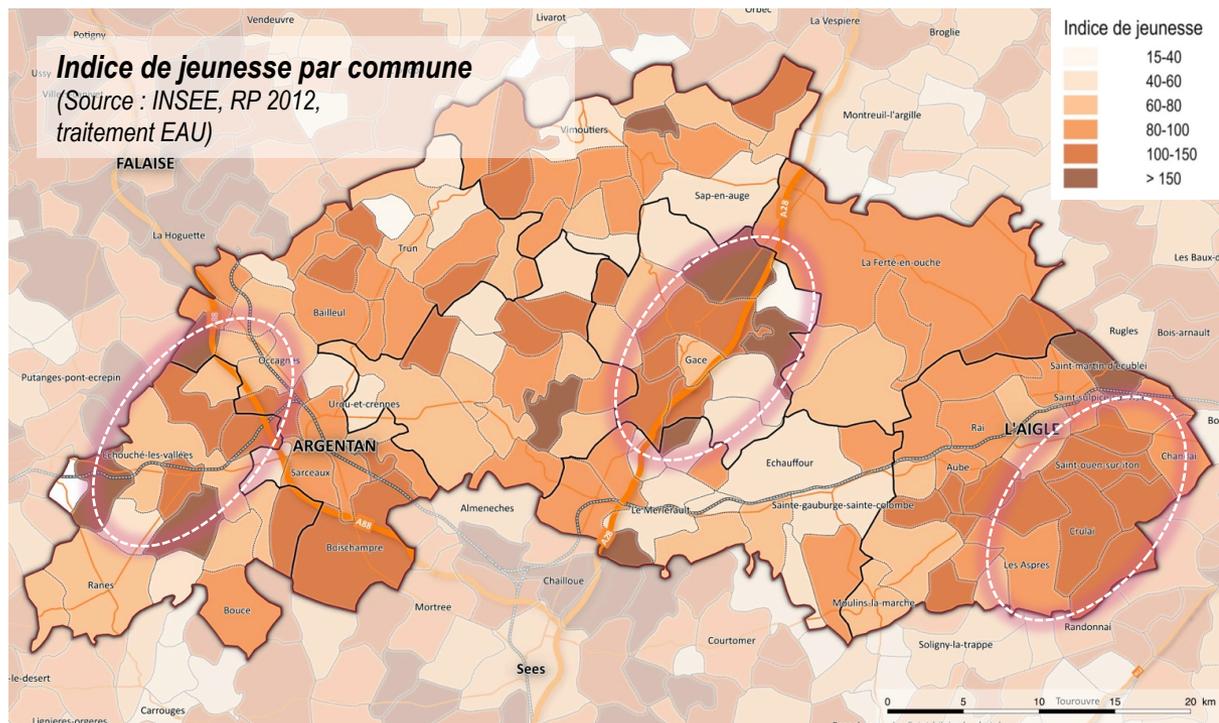
Un vieillissement de la population et de ses actifs

- Un **vieillissement** accéléré de la population : 79 jeunes (- de 20 ans) pour 100 personnes de 60 ans et + (-12 points entre 2007 et 2012) qui interroge le maintien des savoir-faire et des équipements en milieu rural
- Des territoires plus « jeunes » autour des principaux pôles d'emploi (Argentan, L'Aigle, Gacé).



Quels services développer pour les personnes âgées ?
Comment le vieillissement de la population peut-il être un atout économique ?

L'indice de jeunesse mesure le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus.

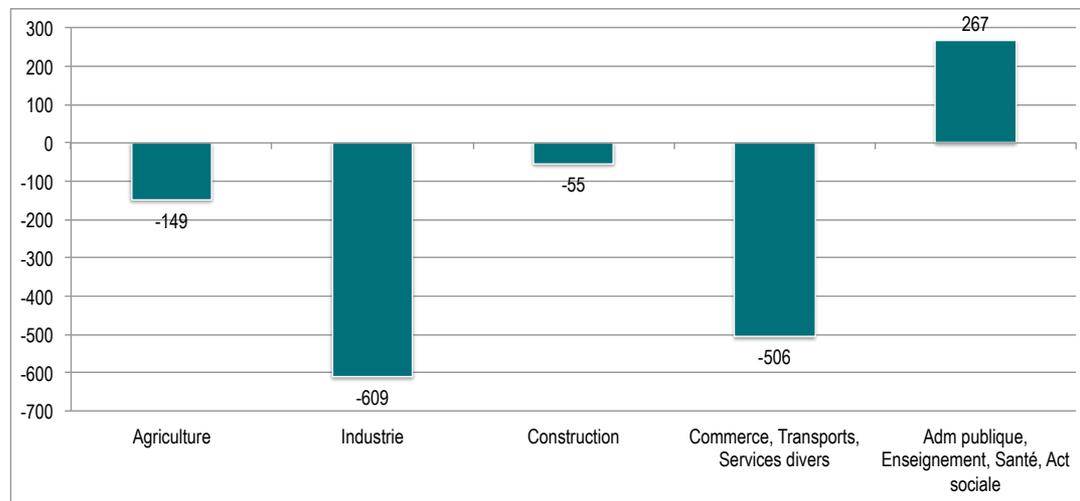




Des emplois en baisse

- Plus de **1 000 emplois perdus** au sein du SCoT entre 2007 et 2012, dont – 149 emplois **agricoles**.
- Des activités **industrielles et de construction** directement impactées par les effets conjoncturels (avec la fermeture de grandes entreprises comme Moulinex, Cogetex...), ce qui impacte les **services marchands** (- 506).
- Des **services non marchands** dans l'incapacité de jouer leur rôle d'amortisseur, malgré une hausse de 267 emplois.
- Des difficultés pour les **couples bi-actifs et CSP+** à trouver deux emplois dans des secteurs différents au sein du territoire

Evolution des emplois par grands secteurs d'activité entre 2007 et 2012
(INSEE, RP 2007 et 2012, traitement EAU)



Comment construire le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire ?
Quels métiers pour demain ?
Quelle offre économique pour le développement des entreprises et de l'entrepreneuriat ?



C.

Un territoire de diversité ?

Un territoire en mouvement ?

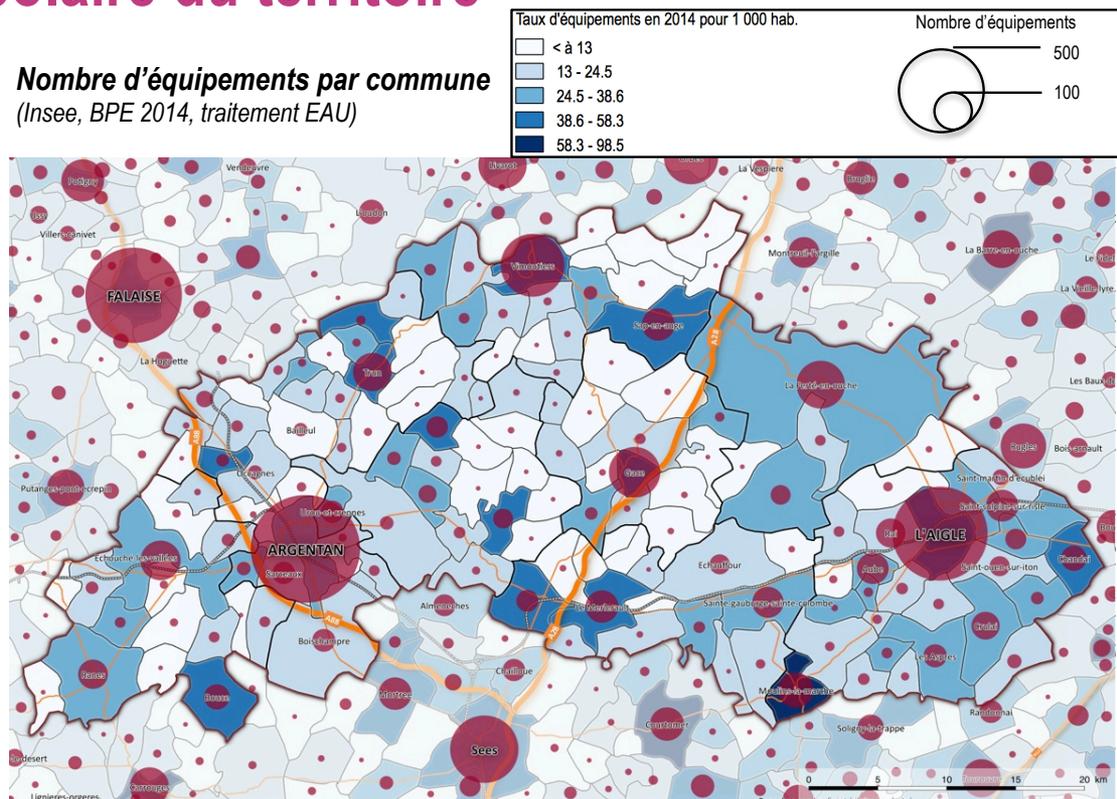
Un territoire de potentiels ?



Une répartition des équipements qui exprime le caractère multipolaire du territoire

- Un territoire bien maillé en terme d'équipements (2 458 en 2014) en relais d'une **structuration de proximité** au service des habitants
- Une organisation territoriale multipolaire avec des polarités structurantes (l'Aigle et Argentan), dont l'attractivité est à renforcer pour le bénéfice de l'ensemble du territoire.
- Des mobilités internes à renforcer par transports en commun et alternatifs (co-voiturage, transport à la demande...) en fonction des contraintes financières et des réalités de fonctionnement des bassins de vie pour une meilleure irrigation du développement et un raccourcissement des temps de trajet.

Nombre d'équipements par commune
(Insee, BPE 2014, traitement EAU)



Quel type d'équipements implanter sur le territoire, et où ?
Quel place pour Argentan et l'Aigle au sein de la Région ?

Quelles mobilités pour demain ?

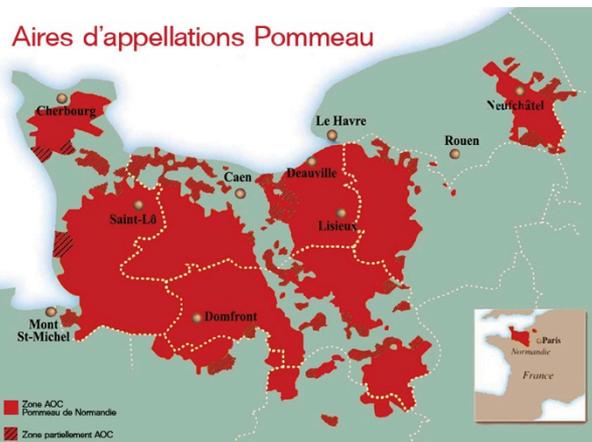
Comment réduire l'usage de la voiture et les déplacements contraints pour une meilleure qualité de l'air et du cadre de vie ?

Est-ce que les transports en commun ont un avenir en milieu rural ?



Une agriculture qualitative porteuse d'une identité normande, et « palette » industrielle encore visible

- Un **ADN agricole** : Plusieurs AOP (Camembert, Pommeau, Calvados...) vecteurs d'une image reconnue internationalement, et des productions bio pour des agricultures de qualité.



Comment valoriser les productions locales ?
Quelle agriculture demain ? Quel rôle de l'agriculture ?

- Un **ADN industriel** :
 - Une industrie portée par la présence de grands groupes (KME Brass, Magneti Marelli Motopropulsion, Lisi Automotive Nomel...), d'une main d'œuvre de qualité et d'une bonne connexion aux infrastructures autoroutières entre littoral Normand et Grand Ouest.
 - Une industrie diversifiée (métallurgie, industries extractives, textile et cuir...), qui lui confère un potentiel de résilience et de synergie.

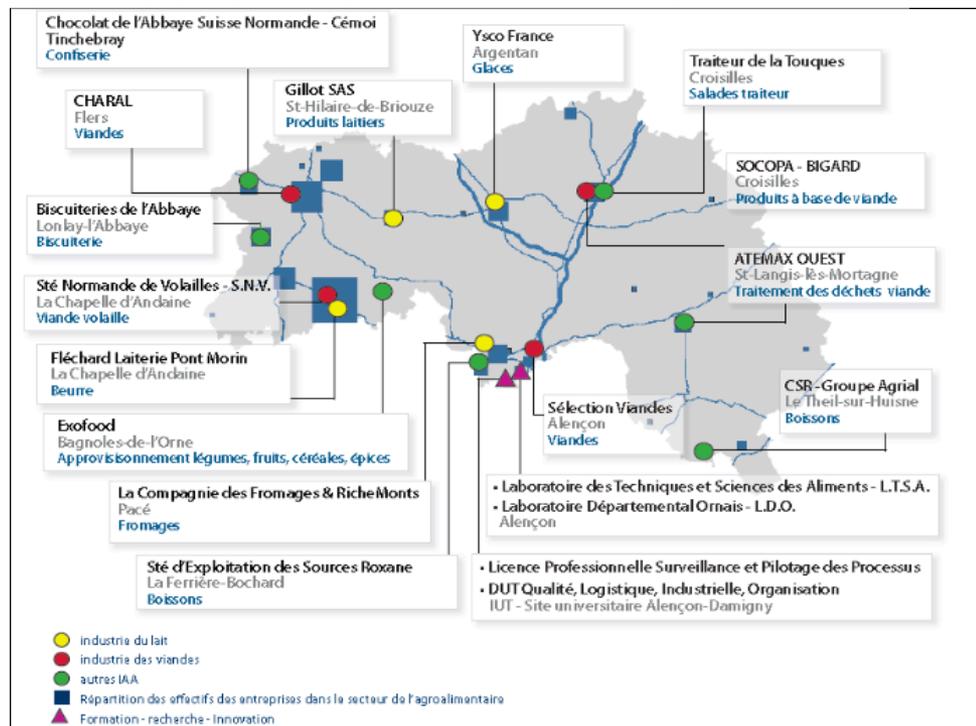


Des filières de niches à constituer pour affermir le lien historique agriculture-industrie

- Filière agroalimentaire : des coopérations externes (pôle de compétitivité Valorial à Rennes, Grand Ouest) et une stratégie « filière-réseau » à l'échelle du territoire à développer.
- Filière équine : une nécessité de structuration d'un véritable pôle à l'échelle SCoT, en lien avec les savoir-faire normands (conseil des chevaux de Normandie, pôle Hippolia à Colombelles,...).

Localisation de la filière agroalimentaire dans l'Orne

(Source : projet agricole départemental de l'Orne, 2012)



Quelles formations développer en lien avec ces savoir-faire ?

Sur quelles filières mettre l'accent ?

Quels liens économiques développer entre le territoire et les pôles environnants ?

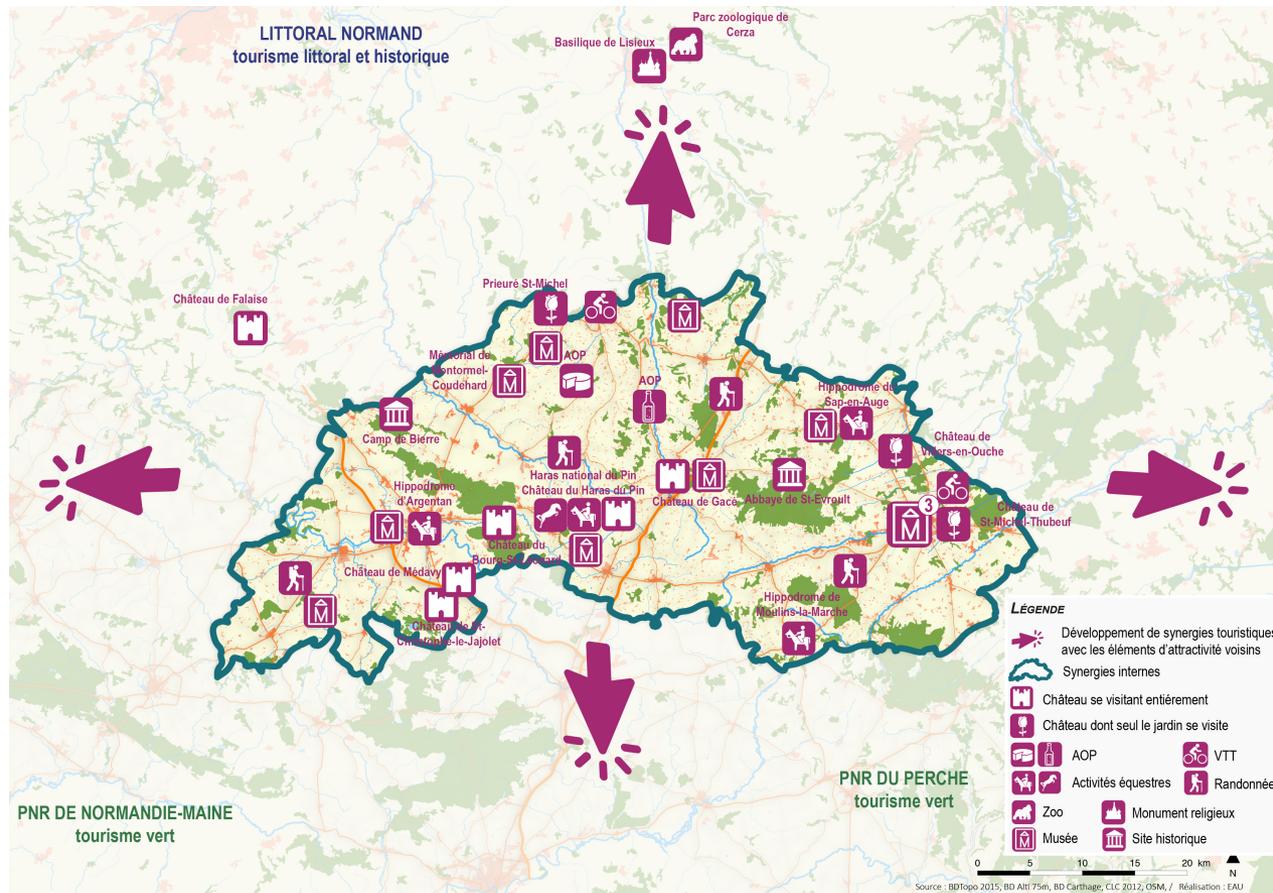


D'un potentiel touristique à un tourisme créateur de richesses

- Une multiplicité d'atouts touristiques :
 - Paysage (espaces bocagers, bois et forêts, cours d'eau...) + patrimoine historique (châteaux, abbayes...) + AOP + filière équine (haras, hippodromes...)

Quel type de tourisme désire-t-on ? A destination de quels publics ?
 Sous quelle image veut-on « exporter » le territoire (nature, gastronomie, patrimoine...)?

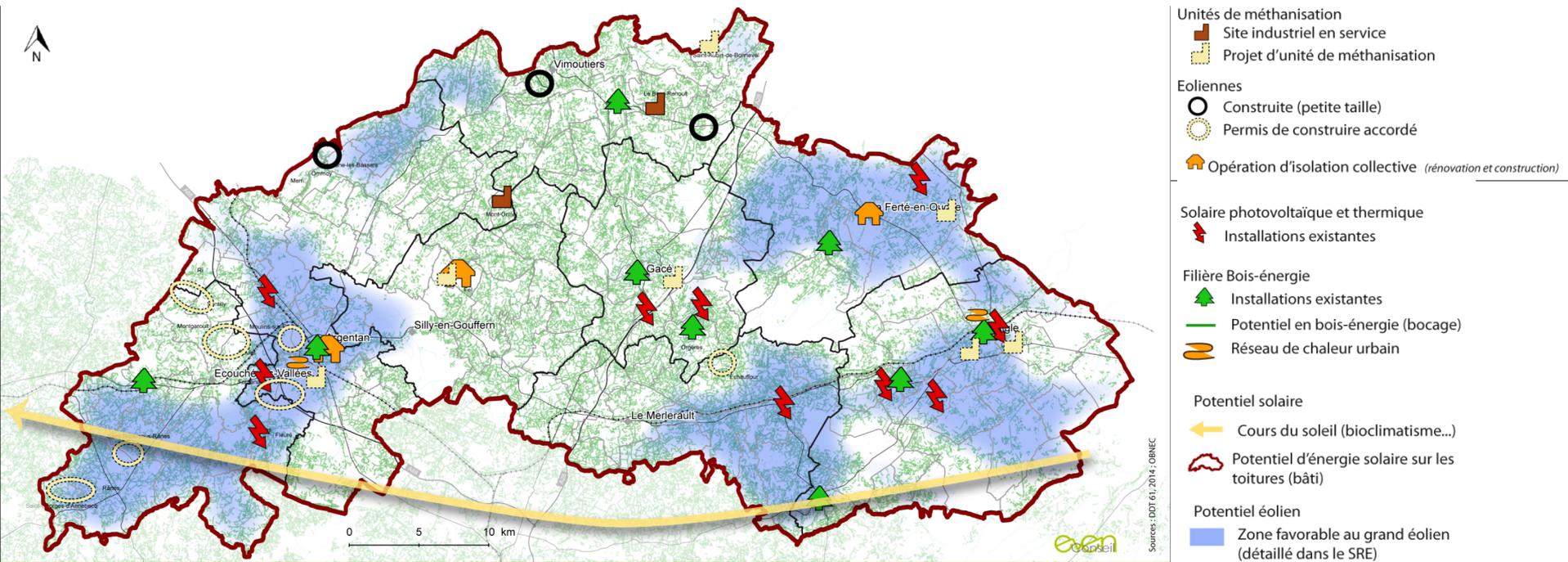
Principaux éléments d'attractivité touristique au sein du SCoT et dans sa proximité immédiate
 (Source : PETR, traitement EAU)





Un territoire vulnérable au changement climatique, mais qui s'inscrit dans une moindre dépendance aux énergies fossiles

- Des potentiels **d'énergies renouvelables** en développement, mais pas toujours valorisés (bois-énergie, éolien, méthanisation, solaire...)
- Un enjeu de **réhabilitation du bâti ancien** et de **lutte contre la précarité énergétique**, à même de mobiliser des entreprises locales (construction).





Temps d'échanges sur le diagnostic



Comment donner une plus grande place à la nature en ville ?
Quelle fonction pour l'eau au sein du territoire (tourisme...) ?
Quel niveau de risque acceptable pour les populations ?

Quelles fonctions donner aux paysages (tourisme, économie, agrément...) ?

Comment accueillir / maintenir les populations sur le territoire ?
Quel type de population accueillir ?

Quels services développer pour les personnes âgées ?
Comment le vieillissement de la population peut-il être un atout économique ?

Comment construire le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire ?
Quels métiers pour demain ?
Quelle offre économique pour le développement des entreprises et de l'entrepreneuriat ?

Quel type d'équipements implanter sur le territoire, et où ?
Quelle place pour Argentan et l'Aigle au sein de la Région ?



Temps d'échanges sur le diagnostic



Quelles mobilités pour demain ?

Comment réduire l'usage de la voiture et les déplacements contraints pour une meilleure qualité de l'air et du cadre de vie ?

Est-ce que les transports en commun ont un avenir en milieu rural ?

Quelle place pour la logistique sur le territoire ?

Quel rôle pour les gares ?

Comment valoriser les productions locales ?

Quelle agriculture demain ? Quel rôle de l'agriculture ?

Quelles formations développer en lien avec ces savoir-faire ?

Sur quelles filières mettre l'accent ?

Quels liens économiques développer entre le territoire et les pôles environnants ?

Quel type de tourisme désire-t-on ? A destination de quels publics ?

Sous quelle image veut-on « exporter » le territoire (nature, gastronomie, patrimoine...) ?

PARTIE 3

Le positionnement du territoire





Des scénarii au projet

Suite au diagnostic, différents scénarii d'évolution ont été présentés aux élus, mettant l'accent sur plusieurs leviers de développement. Ces projections ont aidé les élus à mieux esquisser un « positionnement de territoire », possible et souhaitable.



- ⇒ Un territoire fier de ses traditions, pour une **authenticité** spécifique, connue et reconnue
- ⇒ Un territoire qui puise dans ses **ADN industriel, agricole**, ses savoir-faire, ainsi que dans son **cadre de vie** des potentiels de développement
- ⇒ Un territoire qui trouve dans sa **diversité** les raisons de sa **force collective**



Le positionnement

Le P2AO, une normandité singulière connectée aux espaces de flux du Grand Ouest et de l'Axe Seine

Une alliance entre une authenticité et une ouverture au service d'un projet de territoire

Le territoire s'organise pour créer les conditions d'une attractivité nouvelle en vue de renforcer son poids démographique et économique

En jouant sur leurs forces normandes, les identités singulières du territoire organisent les dynamiques internes pour mieux se projeter en direction du Grand Ouest et de l'Axe Seine



Le positionnement



Un territoire qui rayonne et qui participe à la structuration des échanges entre le Grand Ouest et l'axe Seine



Axe Seine



Développement d'échanges Grand Ouest - P2AO - Normandie

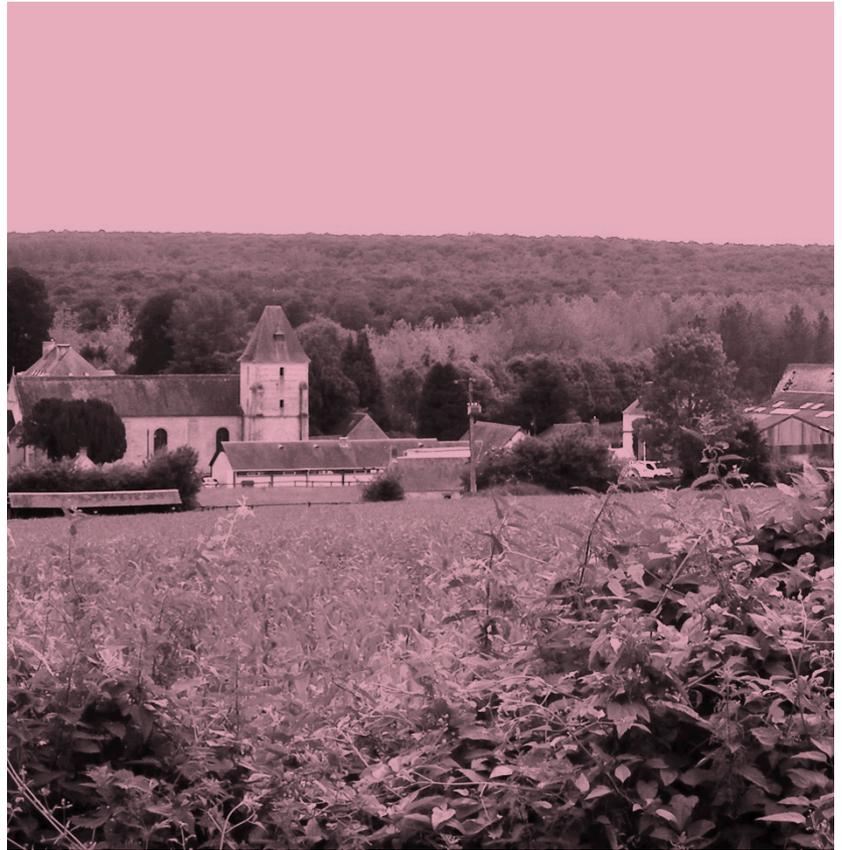


Grand Ouest



PARTIE 4

Les objectifs stratégiques
du projet de territoire





Les 3 grands axes du PADD

Le P2AO, une normandité singulière connectée aux espaces de flux du Grand Ouest et de l'Axe Seine

1

Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

Transports, numérique, organisation territoriale, consommation d'espace, logements, équipements et services, commerce

2

Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

Environnement, gestion des risques, agriculture, patrimoine, paysages, tourisme

3

Valoriser et diffuser l'identité productive existante du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entrepreneuriat

Economie, formation et innovation, énergies renouvelables



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

1

Renforcer les connexions avec l'extérieur et déployer des mobilités durables en interne

- Maintenir et améliorer les connexions routières (mise en 2x2 voies de la RD924, connexion RD926 / RN12 à Verneuil-sur-Avre vers Paris) et ferrées vers l'extérieur reliant le territoire au Grand Ouest et à l'Axe Seine
- Développer des solutions de déplacements durables (covoiturage, transport à la demande, déplacements actifs...) pour réduire le temps de déplacement et diminuer les rejets atmosphériques
- Accompagner le développement et le déploiement des infrastructures numériques (Très Haut Débit, téléphonie mobile...)



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

1

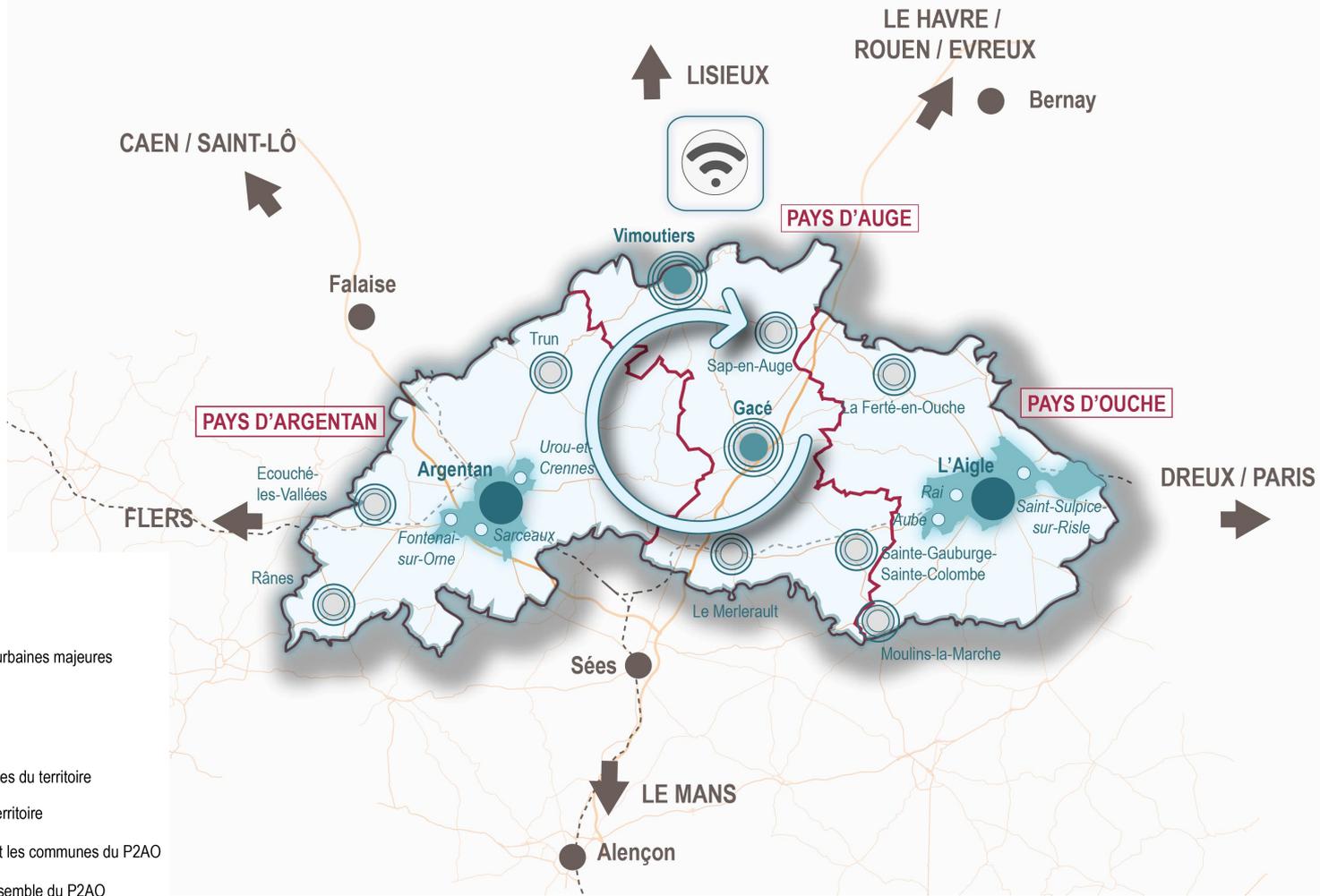
Veiller à une cohérence territoriale au travers d'un réseau de villes et bourgs respectueux de la diversité du P2AO

- Organiser le territoire pour un développement d'ensemble en fonction des capacités de chacun : une armature qui met en exergue les vocations de chaque espace en identifiant différentes polarités à même de « porter » et d'irriguer le territoire (*voir carte ci-après*)
- Donner de la lisibilité aux espaces de vie par un redressement démographique : **79 120 habitants** à l'horizon 2037 (+ **190 habitants /an** ; + **0,23% /an**), contre **76 680 habitants** en 2013 (- **175 habitants /an** entre 2007 et 2012 ; - **0,23% /an**)



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

L'armature urbaine du P2AO



- Une armature territoriale cohérente...
- Les polarités urbaines majeures
- Les espaces imbriqués aux polarités urbaines majeures
- Les polarités d'équilibre centrales
- Les polarités d'irrigation rurales
- ... A même d'irriguer l'ensemble des communes du territoire
- Une dynamique globale insufflée au territoire
- Les axes routiers et ferrés, connectant les communes du P2AO
- Une accessibilité numérique pour l'ensemble du P2AO
- Pays d'Argentan, Pays d'Auge, Pays d'Ouche : les 3 pétales du territoire, espaces de vie



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

1

Maîtriser la consommation d'espace dédiée au développement résidentiel

- Afficher une ambition réaliste dans la lutte contre l'étalement urbain : une consommation de 230 ha pour le résidentiel (12 ha /an, contre 38 ha /an sur la dernière période = une division par 3) avec 40% du développement au sein des enveloppes urbaines (au minimum)
- Tendre vers des aménagements préservant la durabilité du territoire, dans une logique d'optimisation foncière (construire prioritairement en cœur de villes et bourgs avant de s'étendre sur les espaces agricoles et naturels environnants...)



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

1

Mettre en place une politique de logement pour valoriser le parc actuel et créer de la diversité dans l'offre

- Répondre quantitativement à un besoin d'accueil de population : + 5 675 logements à construire d'ici 2037 (+ 285 /an, contre + 250 /an entre 2007 et 2012), avec une remobilisation de 400 logements vacants (21 /an) et une politique de renouvellement urbain forte
- Répondre aux besoins d'une diversité de personnes (seniors, jeunes, actifs, personnes à mobilité réduite...) pour faciliter les parcours résidentiels au sein du territoire



Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales

1

Renforcer la présence d'équipements et de services en adéquation avec les caractéristiques des différents espaces de vie pour optimiser les déplacements

- Renforcer les équipements et services de proximité (**santé, enseignement, culture, loisirs...**) pour un cadre de vie amélioré, grâce à une offre diversifiée à l'échelle de micro-bassins de vie (Gacé, Argentan, Vimoutiers, l'Aigle...)
- Articuler la stratégie commerciale aux modes de vie des habitants, fondés sur la proximité, pour dynamiser les cœurs de ville.



Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

2

Pratiquer une gestion environnementale qualitative pour magnifier et valoriser le cadre de vie naturel

Gérer les risques pour une expérimentation apaisée du territoire

- Garantir un bon fonctionnement écologique : la trame verte et bleue, à penser à une échelle plus vaste que celle du Pays
- Assurer la disponibilité des ressources (boisements, carrières...) dans le temps

- Prévenir les risques (inondations, mouvements de terrain, marnières...) pour ne pas exposer les personnes et leurs biens et s'adapter au changement climatique



Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

Préserver et valoriser l'espace agricole pour le maintien de l'identité rurale du territoire

Révéler les richesses patrimoniales et paysagères pour mettre en lumière la qualité du cadre de vie

- Conforter les filières agricoles comme activités emblématiques de la ruralité : des espaces productifs protégés (notamment pour l'élevage), et des productions de qualité valorisées (Livarot, Camembert, Cidre...)
- Intégrer l'agriculture au cœur des proximités, via notamment le développement des circuits courts et le développement des cultures maraîchères
- Dévoiler le territoire par un urbanisme adapté aux contextes, conscient des spécificités paysagères (bocage, plaine céréalières...) et architecturales de chaque espace



Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

2

Affirmer comme destination touristique un arrière-pays normand naturellement généreux

- Se positionner comme un territoire touristiquement normand, en jouant sur une diversité de leviers (mémoire avec le Mémorial de Montormel, nature avec les forêts de Saint-Evroult et de Silly-en-Gouffern, culture avec le château de Saint Christophe le Jajolet, industrie avec les usines et fonderies, gastronomie, équestre avec le Haras du Pin...)
- Faire du tourisme un levier pour la notoriété et le cadre de vie au service du territoire, en lien avec une stratégie de communication attractive



Révéler les identités authentiques du territoire pour une expérimentation de sa normandité

Les identités du territoire

Des productions locales qui font la renommée du territoire

- Les productions cidricoles
- L'élevage bovin
- Les productions fromagères
- Les activités équinés

Des circuits de découverte du territoire à connecter

- Les chemins de randonnée piétonne
- Les circuits vélos et VTT
- Les randonnées équestres

Des espaces paysagers et environnementaux à préserver...

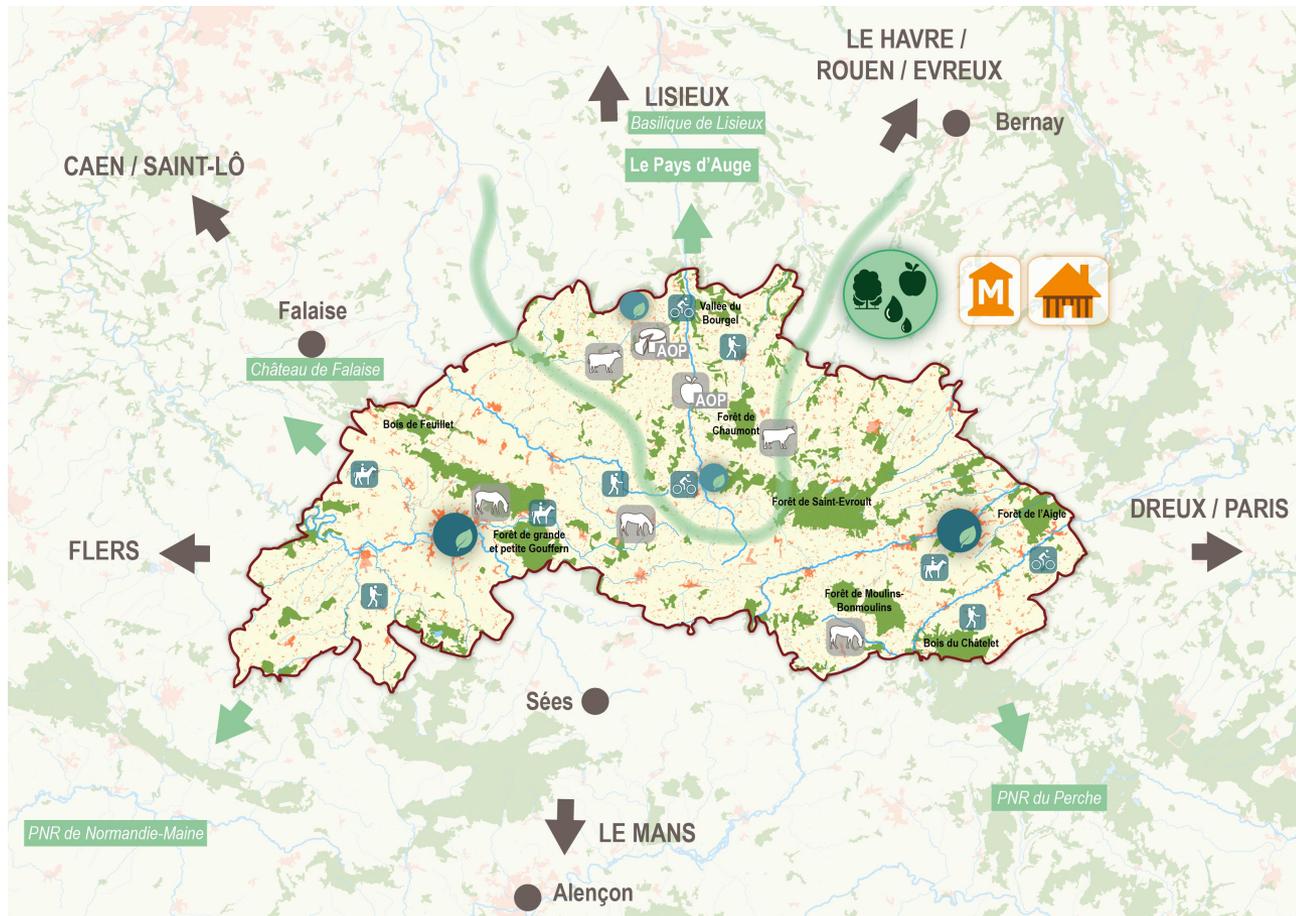
- Les principaux bois et forêts
- La vallée bocagère de la Touques

...En lien avec une gestion adaptée des ressources

Un patrimoine bâti à valoriser

- Une architecture normande à promouvoir
- Un patrimoine culturel, historique... à valoriser
- Des entrées de ville à qualifier
- Une place pour la nature en ville

Une inscription touristique à l'échelle normande





Valoriser et diffuser l'identité productive existante du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entrepreneuriat

3

Définir une offre foncière et immobilière économique raisonnée et réaliste

- Calibrer une offre économique au regard de l'existant, dans une démarche d'utilisation économe de l'espace : une consommation d'espace à vocation économique comprise entre 100 et 120 ha à 2037 (**5 – 6 ha/an, contre 11 ha /an entre 2000 et 2013**) avec une création de **100 à 130 emplois /an**, contre **- 210 emplois /an entre 2007 et 2012**
- Apporter de la lisibilité à l'offre foncière par des sensibilités économiques complémentaires entre les parcs d'activités (agroalimentaire à Gacé/Croisilles ; industrie, logistique et services à Argentan ; offre mixte industrie / tertiaire à l'Aigle...)
- Définir une organisation du développement économique (parcs vitrines d'Argentan, de l'Aigle et Gacé / Croisilles jouant sur la proximité des grands axes ; irrigation artisanale dans les espaces ruraux...)



Valoriser et diffuser l'identité productive existante du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entrepreneuriat

3

Soutenir la formation et l'innovation

Faire de la lutte contre le réchauffement climatique une opportunité pour le développement local

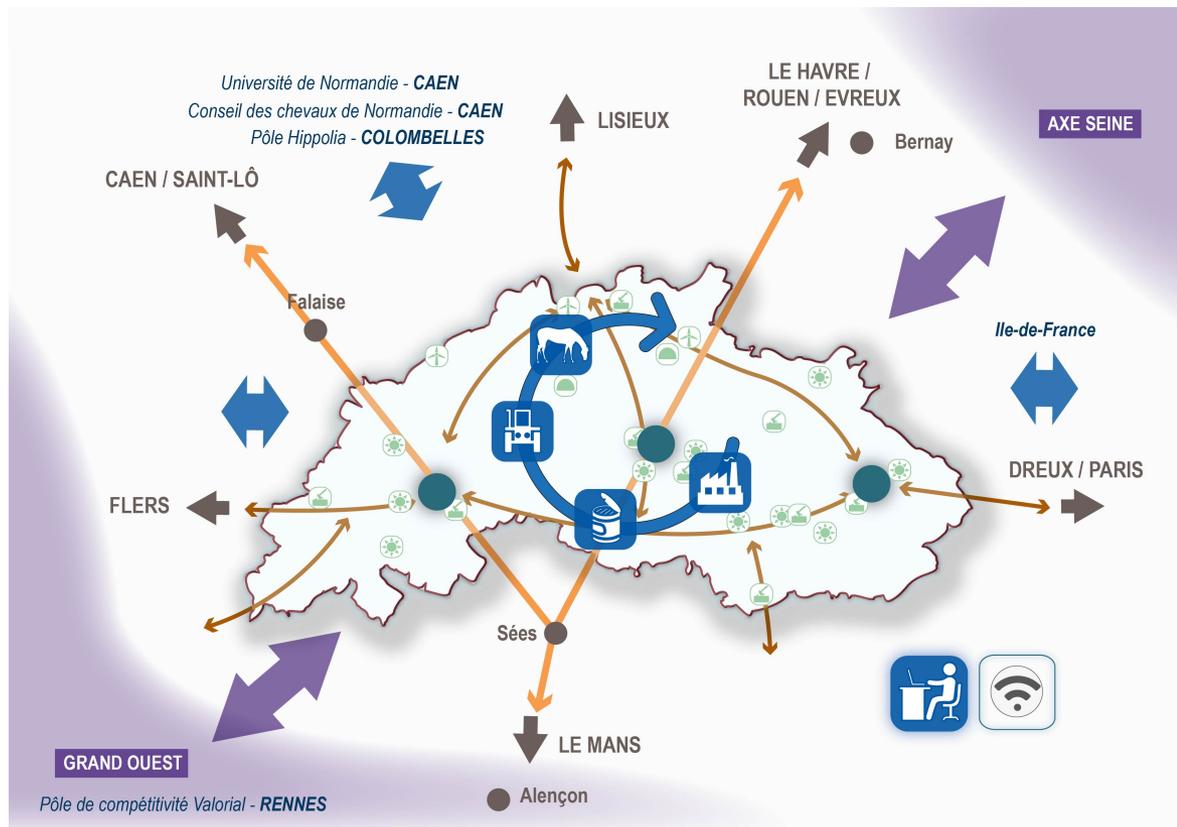
- Renforcer et développer la formation sur le territoire en lien avec les filières locales (équine, mécanique, agro-alimentaire, silver économie ?)
- Renforcer et développer des synergies avec les territoires voisins (pôle de compétitivité Hippolia à Colombelles sur la filière équine, pôle Valorial à Rennes sur l'agroalimentaire...)
- Soutenir le développement des énergies renouvelables (via un mix énergétique : éolien, photovoltaïque, méthanisation...) et du recyclage
- Réduire les gaz à effet de serre et la consommation énergétique (rénovation de l'habitat via des OPAH...)



Valoriser et diffuser l'identité productive existante du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entrepreneuriat

Le développement économique du territoire

- Des activités spécifiques à consolider et à mettre en réseau**
 - Les activités équinnes
 - Les circuits courts et productions de qualités (AOP)
 - L'industrie agro-alimentaire
 - Les activités industrielles
- Une offre tertiaire émergente à affirmer, en lien avec...**
- ...Une extension du numérique au territoire, pour permettre l'instauration de nouveaux modes de travailler**
- Un territoire inséré dans les flux**
 - Les espaces d'activités vitrines connectés aux grands flux
 - Des synergies économiques et universitaires à développer avec les pôles extérieurs...
 - ...En connexion avec le Grand Ouest et l'Axe Seine
 - Les axes structurants routiers et ferrés
- Des énergies renouvelables à développer pour une meilleure gestion des ressources locales**
 - Le petit éolien
 - Les installations bois-énergie
 - Les unités de méthanisation
 - Les installations solaires photovoltaïques et thermiques





L'ensemble des documents du SCoT sont consultables et téléchargeables sur le site internet du Pays :

<http://www.p2ao.fr> (onglet SCoT)

Merci de votre attention